

**SCIENCES
PO
LILLE.**

Le Petit Journal

Le Petit Journal	5 CENTIMES	SUPPLEMENT ILLUSTRE	5 CENTIMES	ABONNEMENTS							
PARQUER JEUNES • 6 PAGES • 50 CENTIMES											
Le Petit Journal agricole, 5 ml. — La Mède du Petit Journal, 50 ml.											
Le Petit Journal illustré de la Jeunesse, 10 cent.											
Ce s'achète sans frais dans tous les bureaux de poste											
DIMANCHE 17 MAI 1908											
<table border="1"> <tr> <td>SAISON DE SECHERESSE</td> <td>5 fr.</td> </tr> <tr> <td>SECHERESSE</td> <td>10 fr.</td> </tr> <tr> <td>ETRANGER</td> <td>20 fr.</td> </tr> </table>				SAISON DE SECHERESSE	5 fr.	SECHERESSE	10 fr.	ETRANGER	20 fr.	<table border="1"> <tr> <td>NUMERO 1</td> </tr> </table>	NUMERO 1
SAISON DE SECHERESSE	5 fr.										
SECHERESSE	10 fr.										
ETRANGER	20 fr.										
NUMERO 1											

Genre et représentations du « métier politique » en France (fin XIX^e-XXI^e siècle)

Regards croisés histoire, science politique

100

Colloque



RÉSUMÉS

22 OCTOBRE 2025 — 9H00

AMPHI LOUIS MICHEL
SCIENCES PO LILLE · 9 RUE AUGUSTE ANGELLIER · LILLE

23 OCTOBRE 2025 — 9H00

SALLE DE SÉMINAIRE DE L'IRHIS (A1.152)
UNIVERSITÉ DE LILLE - CAMPUS DU PONT-DE-BOIS - VILLENEUVE D'ASCO

Adeline BLASZKIEWICZ-MAISON, CHS, UParis I Panthéon Sorbonne

Apprendre le métier politique à l'ombre du parti : l'exemple de la militante socialiste (SFIO) Germaine Degrand (1894-1991)

« La politique [ne doit pas devenir pour les femmes] un apostolat exclusif auquel elles sacrifient toutes autres pensées. Que des camarades aient cette conception de l'émancipation des femmes, c'est leur droit [...], mais j'exprime la crainte que cette façon de voir entrave parfois notre recrutement [au sein de la SFIO], car nombre de femmes désirent conserver leur qualité de femmes et ne veulent point d'une émancipation qui tend à l'identifier aux hommes. [...] L'activité militante ne doit pas détruire la féminité¹ ».

Que cette formule se retrouve sous la plume d'une figure importante d'un parti politique de la III^e République ne doit pas étonner. Que son autrice soit Germaine Degrand, première femme secrétaire d'une fédération socialiste à partir de 1938 puis l'une des premières femmes élues députées en France en 1945, ne doit pas non plus surprendre outre mesure. À partir de l'exploration des archives privées de Germaine Degrand désormais déposées à l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), cette communication se propose d'explorer l'apprentissage genré des savoir-faire et des savoir-être politique via l'étude d'une trajectoire individuelle de militante devenue femme politique. La SFIO, dans laquelle elle commença à militer en 1916, offre en effet un cadre ambivalent d'apprentissage de ces savoirs politiques : ce parti – comme bien d'autres sous la III^e République – ne fit pas du recrutement, de l'organisation des femmes ni de la défense des idées féministes, ses priorités politiques². Germaine Degrand a d'ailleurs défendu avec constance le modèle type de la militante socialiste tel que le tolérait le parti : suffragiste, sans être trop radicale, pourfendeuse du féminisme « bourgeois » et attachée à une « féminité » qui ne devait pas se perdre dans un engagement politique total qui restait à ses yeux associé à la masculinité : dans les années 1930, elle fut ainsi en charge de la rubrique « mode » de la page « La femme » du Populaire, quotidien de la SFIO. Contre la menace de la dissolution de la cellule familiale,

Germaine Degrand défendait dans ses articles politiques, puis à l'Assemblée, en tant que présidente de la commission du ravitaillement de 1945 à 1949, le rôle traditionnel d'une femme ménagère, épouse et éducatrice. Pourtant, l'étude de son parcours montre, en pratique, un certain décalage avec ce modèle : c'est en tant que femme divorcée, mère de deux enfants, de plus en plus attentive au sort des femmes élevant seules leurs enfants, que Germaine Degrand obtient des responsabilités croissantes dans la Fédération de Seine-et-Oise. Son militantisme local puis national, dans la Résistance puis à l'Assemblée, dans des cercles politiques majoritairement masculins, semble enfin devenir le combat d'une vie. Cette communication proposera donc l'étude d'une incorporation ambivalente des normes genrées de la vie puis de la « carrière politique » à travers une trajectoire individuelle relativement hors normes.

1. Cf. notamment Catherine Achin, Sandrine Lévêque, *Femmes en politique*, La Découverte, 2006 ; Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, « Les femmes et la politique », *Revue française de science politique*, vol. 26, n° 5, 1976 ; Janine Mossuz-Lavau, *Enquête sur les femmes et la politique*, Paris, PUF, 1983 ; Catherine Achin, Sandrine Lévêque, « Femmes, élues et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, vol. 67, no. 2, 2007, pp. 24-44 ; Bledsoe Timothy, Herring Mary, « Victims of Circumstances: Women in Pursuit of Political Office », *American Political Science Review* n° 84, (1990), pp. 213-23 ; Costantini Edmond, « Political Women and Political Ambition: Closing the Gender Gap », *American Journal of Political Science* n° 34, (1990), pp. 741-70 ; Fox Richard L., Lawless Jennifer L., « Entering the Arena? Gender and the Decision to Run for Office », *American Journal of Political Science* 48, (2004), pp. 264-80.

2. Lawless Jennifer L., Theriault Sean M., « Will She Stay or Will She Go? Career Ceilings and Women's Retirement from the U.S. Congress », *Legislative Studies Quarterly*, Vol. 30, No. 4 (Nov. 2005), pp. 581-596.

Ma première vie politique avant le féminisme. Le cas Marguerite Durand

Dans le prolongement des actuelles commémorations du droit de vote accordé aux femmes se prépare en coulisse une autre célébration, plus confidentielle, mais non moins symbolique : le 90^e anniversaire de la disparition de Marguerite Durand. Éteinte le 16 mars 1936, la fondatrice du journal *La Fronde* restera à jamais une figure de la première vague féministe.

Comme bien d'autres avant elle et après elle, la figure de Marguerite Durand renvoie à une cristallisation d'une multitude de représentations, de significations, d'images correspondantes aux enjeux politiques et aux conflits idéologiques qui marquent la période. Dans ces conditions, le travail de (re)construction mémorielle témoigne du rapport de force dans la qualification morale et politique d'une personnalité et des idées qu'elle incarne (Sidonie Verhaeghe, *De la Commune de Paris au Panthéon (1871-2013) : célébrité, postérité et mémoires de Louise Michel*, Sociologie historique de la circulation d'une figure politique, 2016).

Cette communication se propose ainsi de se concentrer sur la première vie politique de Marguerite Durand, de sa rencontre avec l'avocat-député Georges Laguerre en 1885 à la fondation de la revue *La Fronde* en 1897. Douze années durant lesquelles elle découvre les rouages d'une professionnalisation du politique en cours. « Femme de l'ombre », « agent politique » ou tout simplement « Madame Laguerre », les qualificatifs ne manquent pas pour désigner le rôle joué par la conjointe d'un nouvel « entrepreneur politique ».

Un premier temps sera ainsi consacré aux contours de l'intimité en politique, avant de revenir sur les apprentissages genrés du « métier politique ».

Louise BUR PALMIERI, CHS, UParis I Panthéon Sorbonne

Former des camarades sans citoyenneté. Militantes et écoles du PCF dans l'entre-deux-guerres

Dès le Congrès de Tours, le Parti Communiste Français entend prendre la défense de « la partie la plus déshéritée du prolétariat, le prolétariat féminin ». Pour ce faire, l'instance partisane tend à intégrer des femmes dans son appareil dirigeant, en formant notamment des cadres féminins au sein de ses écoles centrales et élémentaires. Instances de formation des cadres régionaux et nationaux du PCF, les écoles du parti inculquent les normes et postures du militantisme communiste tout en pourvoyant une formation idéologique marxiste.

À l'appui d'une analyse des profils et des parcours de femmes au sein des écoles du PCF, cette communication interroge le genre du façonnage organisationnel communiste dans l'entre-deux-guerres. Elle revient sur la formation de professionnelles du militantisme à un moment où les femmes ne disposent pas de droits politiques et civiques et dans un champ partisan structuré autour d'un ethos militant masculin. S'inscrivant dans le sillage d'une thèse en cours sur l'engagement des femmes de classes populaires au sein du mouvement communiste français de l'entre-deux-guerres, le propos s'appuiera principalement sur des rapports et correspondances d'instructeurs d'écoles de cadre, ainsi que sur des évaluations d'élèves, issus du fonds de la Section Française Internationale Communiste.

La communication reviendra en premier lieu sur les caractéristiques socioprofessionnelles des femmes suivant les écoles du parti et les mettra au regard de celles de leurs camarades masculins afin d'interroger les éventuelles spécificités de leurs profils. Il s'agira ensuite d'interroger le caractère genré des apprentissages dispensés au sein des écoles du parti et sur ce que ces derniers révèlent du genre d'un savoir être communiste, notamment à l'appui d'une analyse lexicométrique des évaluations de militant-e-s. Enfin, la communication se demandera si ces formations constituent des ressources dans les carrières militantes féminines.

Militer dans l'associatif confessionnel non-mixte, une opportunité de politisation pour les femmes des milieux populaires ?

Fondée en 1928, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF) se constitue comme une association non mixte à vocation religieuse et sociale. Son objectif principal est d'accompagner des jeunes filles âgées de 12-13 ans à 25 ans, tant sur le plan matériel que spirituel, lors de leur insertion sur le marché du travail. Initialement ancrée dans les espaces paroissiaux, la structure se développe progressivement en s'organisant à différents échelons : quartier, ville, département, région et nation.

La JOCF repose sur une vision genrée de la société, valorisant la complémentarité des sexes et définissant des espaces ou des rôles distincts pour les hommes et les femmes. Toutefois, loin de se limiter à un cadre traditionnel, elle offre aux jeunes femmes des milieux populaires une opportunité d'engagement associatif local, et pour les plus investies, un engagement que l'on peut qualifier de politique à l'échelle nationale, voire internationale.

Cette communication s'intéresserait à l'une des actions politiques et sociales majeures de la JOCF : la tentative d'élaboration de conventions collectives pour les employées de maison. Cette initiative implique des négociations avec d'autres acteurs engagés, notamment les syndicats, mais surtout avec d'autres mouvements de l'Action catholique spécialisée, comme la Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine (JICF) ou encore la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM).

Cette étude s'inscrit dans une perspective de collaboration de classes, en vue de la promotion d'un idéal social chrétien inspiré de la doctrine sociale de l'Église. Cette dernière repose sur des principes fondamentaux tels que la dignité de la personne, la recherche du bien commun, la solidarité et une participation active et collective à la société. Bien que la JOCF soit une organisation religieuse sous la tutelle du Saint-Siège et engagée dans la rechristianisation des masses ouvrières, il convient ici d'en examiner son action sous l'angle politique, en lien avec la « question sociale » telle que définie par l'Église.

Estelle BOURGEOIS, CURAPP, UPicardie Jules-Verne

La défaite électorale a-t-elle mauvais genre ? Expériences et incidences genrées de la défaite

Cette communication prend pour objet un mécanisme central du champ politique et des inégalités de genre qui le structurent, mais qui reste paradoxalement peu exploré : la défaite électorale. La défaite est appréhendée sociologiquement, en privilégiant les expériences individuelles et collectives de celle-ci et en s'intéressant au vécu et aux trajectoires des perdant-es (Louault et Pellen, 2022). Je chercherai ici à saisir les stratégies d'interprétation et de reconstruction des résultats par les acteur-ices de la compétition politique, ainsi que les conséquences « objectives » de la défaite sur les trajectoires des battu-es.

L'analyse s'appuie sur une enquête de terrain auprès des perdant-es aux élections législatives de 2022, réalisée dans le cadre de mon mémoire de Master 2. Elle repose d'une part sur une étude quantitative du profil sociodémographique et des capitaux politiques des perdant-es au second tour de cette élection, à l'échelle nationale. D'autre part, quinze entretiens ont été menés auprès de perdant-es, femmes et hommes, majoritairement en Île-de-France.

Je montrerai dans un premier temps que l'exclusion des femmes de l'ordre politique légitime s'est recomposée, mais demeure prégnante en dépit des lois paritaires qui sont devenues un « instrument de légitimation de la présence des femmes » dans les arènes politiques (Sineau, 2014). Les femmes tendent à dénoncer une absence de soutien matériel et symbolique des partis suite à leur défaite. Cela les conduit à se réaliser dans des « espaces de rédemption » genrés – les sphères familiale et/ou professionnelle – tandis que les perdants aspirent prioritairement à s'inventer un nouveau rôle au sein même de la sphère politico-militante ou politico-professionnelle. Afin de m'inscrire pleinement dans le second axe de ce colloque, je mettrai en avant les profils et trajectoires des femmes ayant contourné ces mécanismes inégalitaires et connu une ascension politique importante post-défaite, s'appropriant ainsi les savoir-faire et savoir-être genrés du champ politique. Aux conditions particulières dans lesquelles se déroule cette ascension s'ajoutent de nombreux investissements, dont certains sont typiquement « féminins » et auxquels les hommes ne sont pas confrontés.

Bibliographie

Achin, C., Bargel, L., Dulong, D., & Fassin, E., *Sexes, genre et politique*, Paris : Economica, 2007.

Dalibert, L., Les « vies d'après » des députés français : Des reconversions professionnelles limitées, *Revue française de science politique*, (1), 2021, p. 97-117.

Dulong, D., & Matonti, F., « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », in *La mobilisation électorale municipale : Permanences et mutations*, 2002, January.

Favier, E., « Se forger un corps « désirable dans le pouvoir » L'apprentissage d'une féminité dirigeante à l'ENA », *Genèses*, (2), 2021, p. 49-68.

Louault, F., & Pellen, C. (Eds.), *La défaite électorale : Productions, appropriations, bifurcations*, Presses universitaires de Rennes, 2022.

Les retraits de la vie politique au prisme du genre

Si les travaux sur l'entrée en politique (et les inégalités de genre qui y sont liées) ont fait l'objet de travaux en science politique, la sortie du métier politique constitue un angle mort de la discipline. Une fois la carrière entamée, les stigmates liés au genre disparaissent-ils au point d'imaginer que les hommes et les femmes quitteraient leurs mandats politiques de manière globalement similaire ? Des politistes américains ont montré que les femmes étaient plus sensibles aux « plafonds de verre » que leurs homologues masculins ; c'est-à-dire qu'elles ont davantage tendance à se retirer de la vie politique lorsqu'elles se heurtent à une stagnation de leur carrière ou à un revers électoral ; leurs carrières sont également plus courtes. Notre enquête sur les retraits de la vie politique de plusieurs centaines d'acteurs et d'actrices politiques plaide également pour une différence genrée des fins de carrières et des sorties de la vie politique.

Cette communication s'appuiera sur notre enquête de doctorat qui comporte un premier volet quantitatif : le recueil de données concernant les 933 acteurs et actrices politiques étant passés, à un moment donné, par la députation entre 1997 et 2017 et n'ayant plus de mandat électif en décembre 2021 (date de clôture du terrain), mais aussi sur les 154 acteurs et actrices ayant été maires des 51 plus grandes villes françaises entre 1977 et 2020, et enfin sur les 192 acteurs et actrices ayant participé au gouvernement français entre 1995 et 2017. Il convient donc logiquement d'interroger ces données sous le prisme de la variable du genre. Ensuite, le second volet qualitatif vient compléter ces données : il comprend 36 entretiens biographiques auprès d'anciens élus (dont 10 auprès d'ex-femmes politiques).

Ainsi, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de quitter la vie politique suite à une défaite ou la succession d'échecs électoraux (47,6 % des femmes ayant été députées entre 1997 et 2017 et aujourd'hui retirées de la vie politique sont sorties pour cette raison, contre seulement 31,7 % des hommes). Cela s'explique essentiellement car elles pratiquent moins le cumul des mandats, mais aussi car elles ont souvent été envoyées dans des territoires d'élection moins acquis à leur camp. Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes de quitter volontairement leur mandat pour prendre leur retraite ou bien pour se reconvertir professionnellement. À l'inverse, elles sortent moins souvent suite à des affaires politico-financières ou pour des raisons d'âge très avancé. Les justifications des retraits par les acteurs et actrices présentent également des différences marquées entre hommes et femmes.

Dénoncer les violences sexuelles : quels effets des violences sur les carrières politiques des femmes ?

Les opérations qui ont conduit à l'exclusion des femmes de la pratique du « métier politique » ont contribué à les vulnérabiliser au sein de cet espace professionnel (Godineau, 1991 ; Sineau, 2011 ; Achin et Lévêque, 2014). Plus encore, comme dans d'autres arènes du monde social, elles sont les cibles privilégiées des violences sexuelles (Jérôme, 2018), qui les conduisent parfois à quitter les organisations dans lesquelles elles travaillent ou militent (institutions, partis politiques...). Alors que peu d'enquêtes existent sur les effets des violences au travail sur les trajectoires des professionnelles de la politique¹ (Fretel et Meimon, 2015), nous proposons de nous attarder sur la carrière de Sandrine Rousseau pour rendre compte des conséquences de la dénonciation sur la marginalisation des femmes en politique.

En mai 2016, Sandrine Rousseau, alors secrétaire nationale adjointe d'Europe Écologie-Les Verts, dénonce publiquement² qu'elle a été victime d'une agression sexuelle commise par Denis Baupin lors d'une réunion politique en 2011. Cette prise de parole s'est faite aux côtés de trois autres élues écologistes – Isabelle Attard, Elen Debost et Annie Lahmer. Cette contribution ambitionne ainsi de montrer en quoi l'expérience³ (Chateauraynaud, 2004) de la dénonciation des violences sexuelles vient éprouver sa trajectoire et sa carrière politique, en faisant l'hypothèse que les violences sexuelles ont des effets discrets, mais sources de marginalisation, sur les carrières des femmes politiques.

Nous montrerons ainsi dans un premier temps comment la dénonciation publique des violences sexuelles au sein d'EELV et de l'arène politique affecte la pratique quotidienne du métier politique. Nous verrons que ces effets sur les missions et les carrières professionnelles s'opèrent essentiellement à l'abri du regard médiatique, et ce en partie pour préserver l'image des espaces politiques concernés. Enfin, nous verrons quelles stratégies sont adoptées par Sandrine Rousseau pour s'approprier ces contraintes, moduler sa présence et sa visibilité dans l'arène politique française et faire de l'expérience de la violence de genre un opérateur de son « identité politique genrée » (Garcin-Marrou, 2014 : 30).

1. Les effets des violences sur les carrières des collaborateur·ices parlementaires sont particulièrement sous-explorés : « Dans l'intérêt porté aux entourages politiques, les assistants parlementaires sont le plus souvent délaissés : au-delà de quelques faits divers, des médiatiques sanctions prud'hommales imposées à certains de leurs députés employeurs, des dénonciations visant quelque indélicatesse ou des condamnations pour harcèlement, ce personnel politique ne fait pas l'objet d'une grande attention » (Fretel et Meimon, 2015 : 527)

2. BREDOUX, L. (2016, 9 mai). Des femmes dénoncent les agressions et harcèlements sexuels de Denis Baupin. Mediapart. <https://www.mediapart.fr/journal/france/090516/des-femmes-denoncent-les-agressions-et-harcelements-sexuels-de-denis-baupin>

3. L'expérience sera ici comprise comme « des processus ouverts dans lesquelles se jouent aussi bien la formation de publics, la production de faits à travers des enquêtes et la mise en discussion de possibles selon les modes de valuation développés par les personnes et les groupes » (Chateauraynaud, 2022 : 37-38), qui servent à « ajuster [les] perceptions [des acteur·ices] et leurs représentations [...] fonctionnant comme des gages d'authenticité » (Chateauraynaud, 2004 : § 4).

Les faux-semblants de la parité au niveau local. La création du binôme au niveau départemental et les logiques du maintien de la domination masculine dans la sélection du personnel politique local

Il s'agit dans cette communication d'interroger les logiques qui structurent les investitures et les candidatures pour des élections locales, en s'intéressant spécifiquement aux dynamiques paritaires, sans les isoler complètement des autres logiques qui sous-tendent la sélection (appartenance partisane, leadership local, etc.). Cette interrogation repose sur l'étude spécifique des profils des élu-es aux élections départementales de 2015 dans trois conseils départementaux (Nord, Cher, Seine-Saint-Denis). Ces élections sont les premières à cet échelon à se conformer à l'obligation paritaire, sous la forme inédite d'un binôme composé d'un homme et d'une femme, représentant ensemble un canton.

En partant des constats établis à partir des premières élections paritaires locales, à savoir les élections municipales et régionales, nous allons chercher à comprendre si ces constats restent valables 15 ans après les premières applications de la loi sur la parité : les femmes sont-elles plus jeunes, plus racisées, plus profanes, moins actives professionnellement que les hommes avec qui elles candidatent ? (Achin *et al.*, 2007, Labrousche, 2010) La permanence de ces caractéristiques, dans une élection au mode de scrutin sensiblement différent (le scrutin de liste vs le scrutin nominal) pourrait alors nous permettre de parler d'une institutionnalisation d'une sélection paritaire du personnel politique local.

L'étude sur les trois conseils départementaux cités met en avant plusieurs traits saillants dans le profil des élu-es départementaux-ales de 2015 : les critères de l'âge ou encore de l'activité professionnelle apparaissent moins déterminants (l'alternance politique de 2015 a aussi permis l'entrée d'hommes plus jeunes dans l'institution) que celles de l'expérience politique et l'occupation de mandats plus ou moins prestigieux, à commencer par le mandat de maire. Dans une élection où la notabilité est incontournable, au moins dans les territoires ruraux, les femmes enregistrent un déficit important, qu'elles héritent de la situation toujours très inégalitaire au niveau municipal (avec seulement 16 % de femmes maires). À ce titre, elles se retrouvent toujours dans une situation moins favorable localement que les hommes au moment de la campagne, qui se répercutent sur l'exercice du mandat. L'institutionnalisation d'une sélection paritaire du personnel politique local apparaît alors plausible.

Justine ZELLER, POLEN, UOrléans

Les représentations des femmes politiques dans la presse satirique et illustrée française : la construction d'un ordre politique genré par l'image (1974–2020)

Lors de cette communication – issue d'une recherche menée dans le cadre du projet collectif POLHAINE (« Les politiques défiguré·e·s : images de haine et de dénigrement en France de 1945 à nos jours »)¹ – je propose d'analyser les dessins de presse (les caricatures et les bandes dessinées, qui ne cessent de se côtoyer dans les pages de la presse illustrée²) et les photomontages qui participent à la diffusion de la haine envers les femmes politiques³ (donc à leur exclusion du jeu politique) du fait de leur genre, mais aussi de leur race, de leur religion, de leur sexualité, etc., au sein de médias proches de différentes positions politiques : Minute, Rivarol et Le Canard enchaîné. Pour l'heure, les travaux axés sur les violences à l'encontre des femmes politiques se focalisent essentiellement sur les attaques verbales (les discours) et/ou physiques (qu'elles soient personnelles et/ou matérielles)⁴, au détriment des images de haine qui constituent pourtant une autre expression de la violence, ici symbolique contre les candidates et les élues. Les images de ces trois hebdomadaires, dont les auteurs/les dessinateurs sont principalement des hommes blancs, cisgenres, sont empreintes de procédés essentialisants, donc haineux (de sexisme, mais aussi de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie, de classisme, etc. – qui parfois se conjuguent, on parle dès lors d'intersectionnalité des haines), afin de contester/d'attaquer celles/ceux considéré·e·s comme des adversaires – ici des femmes, quelquefois racisées, lesbiennes, etc. Cette étude débute en 1974 puisque le nombre de femmes au Gouvernement progresse sensiblement ; et se poursuit jusqu'en février 2020 car on perçoit une nette augmentation du nombre de femmes au sein des pouvoirs législatifs et exécutifs – comprenant des femmes racisées, lesbiennes, etc. ; le dernier numéro de l'hebdomadaire Minute paraît quant à lui le 5 février 2020. Je me suis principalement concentrée sur des périodes susceptibles d'entraîner des pics d'hostilité à l'égard des femmes politiques : mai 1974–janvier 1975 ; mai 1981–décembre 1982 ; mai 1991–avril 1992 ; novembre 2006–mai 2007 ; octobre 2012–mai 2013 et octobre 2017–février 2020.

Le premier objectif de cette communication est de démontrer – par le biais des images – l'existence de procédés essentialisants, donc haineux, communs. Ces procédés sont employés peu importe les périodes (certains sont anciens) ou les médias desquel·le·s les images sont issues. Le deuxième est d'étudier les évolutions des images haineuses selon les époques et les supports, des années 1970 à 2020. Par exemple : l'augmentation du nombre de femmes (parfois racisées, lesbiennes, etc.) dans l'espace politique a-t-elle entraîné – à l'instar des discours – une réaffirmation de l'ordre traditionnel des sexes et le maintien ou la réactivation de stéréotypes raciaux, homophobes, etc. ? Ces dernières années, dans le contexte du moment #MeToo⁵ ou durant lequel les « nouvelles femmes de droite » tentent de redéfinir le contenu de la cause des femmes⁶, les procédés utilisés sont-ils amenés à se transformer ? Le troisième est d'aborder la question des réceptions. Elles varient indéniablement, selon les époques, les contextes et par la position plus ou moins définie des individu·e·s dans l'espace social. D'une part, il convient de définir comment ces images participent, en tant que mécanisme/processus, à la mise à l'écart des femmes – d'autant plus des femmes racisées, lesbiennes, etc. – dans le champ politique, alors que les principes de parité, puis de « diversité », se sont imposés face au constat d'un dysfonctionnement démocratique (face au constat de la défiance des citoyen·ne·s envers la politique et les élu·e·s notamment)⁷. Plus largement, de quelle manière ces images haineuses/contribuent au rejet de la démocratie représentative et vice versa. D'autre part, il s'agit de démontrer de quelle façon ces images favorisent la visibilité et la montée des idées conservatrices, notamment le renforcement des antiféminismes et des masculinismes en France et à l'international⁸.

Par conséquent, cette proposition de communication s'inscrit principalement dans l'axe 1 : « La construction historique d'un ordre politique genré ».

1. Ce projet, coordonné par Alexandre Borrell (maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, CEDITEC, Université Paris-Est Créteil) et Noëlline Castagnez (professeure en histoire contemporaine, POLEN, Université d'Orléans), a pour objectif de comprendre le rôle des images de haine et de dénigrement des politiques en France depuis 1945 dans le rejet grandissant de la démocratie représentative et dans l'essor de nouvelles formes de politisation et/ou de radicalisation.

2. « Image satirique et bande dessinée », *Ridiculous*, 25/2018, p. 9.

3. Par « femmes politiques », j'entends toutes celles ayant occupé ou occupant des postes dans les plus hauts organes de décision politique, qu'il s'agisse des pouvoirs législatif (l'Assemblée nationale et le Sénat) ou exécutif (le Gouvernement), ainsi que celles s'étant portées candidates aux législatives et/ou aux fonctions de présidente de la République.

4. Voir par exemple Marlène Coulomb-Gully, *Sexisme sur la voix publique*, Paris, Éditions de l'Aube, 2022 ; « La guerre des sexes », *Ridiculous*, 21/2014 ; Frédérique Matonti, *Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique*, Paris, Éditions La Découverte, 2017 ; etc.

5. Bibia Pavard, Florence Rochefort, Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2020.

6. Magali Della Sudda, *Les nouvelles femmes de droite*, Marseille, Hors-d'atteinte, coll. « Faits & idées », 2022.

7. Martina Avanza, « Qui représentent les élus de la "diversité" ? Croyances partisans et points de vue de "divers" », *Revue française de science politique*, n° 4, 2010, pp. 745-767.

8. Christine Bard, Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri [dir.], *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, PUF, 2019.

Pourquoi (connaît-on) si peu de femmes politiques lesbiennes en France ? Réflexions sur les transformations de la représentation politique des femmes non-hétérosexuelles dans les contextes pré- et post-paritaire

Alors qu'une dizaine de députés gays ont été élus aux élections législatives de 2017, ce n'était le cas que d'une seule parlementaire lesbienne. Si, dans les gouvernements de la cinquième République, les hommes qui ont rendu publique leur homosexualité se comptent sur les doigts des deux mains, seule une ministre en a fait de même. Comment expliquer cette asymétrie dans les dynamiques de représentation politique des minorités sexuelles dans notre pays ?

C'est à cette question que cette communication s'attachera à répondre. Pour cela, je souhaite aller au-delà du constat générique de l'invisibilité des lesbiennes dans l'espace public ainsi que dans les mobilisations LGBT en France (Chetcuti 2013). En effet, la comparaison avec d'autres contextes nationaux (Tremblay 2022), et en particulier les États-Unis où plusieurs lesbiennes ont été élues au Congrès ou à la tête de grandes villes, interroge sur la spécificité du cas français en matière de (sous-)représentation politique des femmes non-hétérosexuelles.

Pour tenter d'en comprendre les raisons, je m'appuierai sur le volet français d'une enquête sociohistorique conduite entre 2015 et 2020 dans le cadre d'une thèse de science politique comparant la représentation des minorités sexuelles de part et d'autre de l'Atlantique. Ce travail articule exploitation d'archives militantes, dépouillement d'articles de presse et conduite d'entretiens avec 35 élus et 9 élu-es français-es ayant rendu publique leur homosexualité.

La communication examinera tout d'abord les mécanismes genrés de la construction de la cause de la représentation politique des minorités sexuelles, à savoir les mobilisations qui, depuis les années 1970 en France, visent à accroître numériquement la présence d'hommes gays et de femmes lesbiennes à des postes de responsabilité dans les lieux et les institutions du pouvoir politique, au sein des assemblées et à l'intérieur des organisations partisans. Dans un second temps, j'analyserai le rôle joué par des journalistes de la presse tant généraliste que militante dans la valorisation asymétrique des identités gaies et lesbiennes en politique. Enfin, j'esquisserai l'hypothèse de l'éclipse de la sexualité par d'autres capitaux corporels identitaires (Achin, Dorlin, Rennes 2008) dans les carrières partisans et électives des femmes politiques lesbiennes, en lien avec l'héritage des débats sur la parité. La rhétorique paritaire complémentariste a en effet fait d'un certain type de féminité une identité stratégique, qui peut être mobilisée à certaines conditions comme une ressource dans la compétition politique (Achin & al., 2007). Dans le contexte post-paritaire, se dire lesbienne en politique pourrait entrer en dissonance avec ce cadrage, en faisant planer la menace d'une « guerre des sexes » ou d'une plus grande fluidité des identités de genre.

En conclusion, j'évoquerai des cas plus récents qui nécessitent de prolonger ces analyses et d'en interroger la pertinence contemporaine, en particulier ceux des élues écologistes Alice Coffin (conseil de Paris), Mélanie Vogel (Sénat) et Mélissa Camara (Parlement européen), de la Modem Sarah El Haïry (Assemblée nationale, puis Gouvernement) ou encore de la candidate du Nouveau Front Populaire au poste de Première Ministre, Lucie Castets.

Bibliographie

Catherine Achin et al. *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007.

Achin (C.), Dorlin (E.), Rennes (J.), « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, 31(3), 2008, p. 5-17.

Natacha Chetcuti, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2013.

Manon Tremblay, *LGBQ Legislators in Canadian Politics: Out to Represent*, Cham, Springer International Publishing, 2022.

Le canon, la flamme et la vertu. La fabrique cérémonielle du président de la République en France

En 1958-59, le changement de régime constitutionnel et l'élection de Charles de Gaulle comme président de la République rebattent les cartes du jeu politico-institutionnel, charriant dans le même temps une modification de la symbolique et des rites d'État. 1958 inaugure un style nouveau qui renoue avec les fastes et le prestige, à travers la mobilisation d'un imaginaire hybride qui fait se conjuguer monarchie et république, instituant dans le même temps le régime, l'institution présidentielle et de Gaulle lui-même, forme de triptyque matriciel. La focalisation sur les cérémonies d'investiture se justifie en cela qu'elles présentent un double intérêt épistémique : elles sont des moments de mise en forme symbolique qui forment un « tableau vivant¹ » de l'idéologie présidentielle ; et elles constituent un champ encore peu étudié du pouvoir exécutif en France. La domination présidentielle sur les institutions remet en scène « la force symbolique placée dans le 'pouvoir en personne'² », notamment par l'aménagement d'un « charisme³ » présidentiel. Le rituel met en effet en scène la transformation symbolique qui mène l'homme-élu à devenir un autre social à travers l'institution présidentielle. Il contraint et peut être vu comme un dispositif excluant les femmes du jeu politique puisqu'il impose les modèles du président chef de guerre et grand ordonnateur de la mémoire publique sur le mode de l'évidence et de la légitimité. Cette communication se propose donc d'analyser les normes construites durant les cérémonies d'investiture qui, définissant la *persona* présidentielle, contribuent à exclure les femmes de l'ethos présidentiel.

1. GIESEY, Ralph E., *Le roi ne meurt jamais*, trad. Dominique Ebnöther, Paris, Flammarion, 1987, p. 268.

2. ROUSSELLIER Nicolas, *La force de gouverner : le pouvoir exécutif en France, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Gallimard (coll. « NRF essais »), 2015, p. 235.

3. WEBER Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 249.

Christelle GRIS, Sociologue-Chercheuse associée au Centre européen de sociologie et de science politique

Vers un brouillage des frontières du « privé ». L'évolution du rôle des conjointes de représentants politiques dans la sphère publique

La question de la féminisation du champ politique est souvent appréhendée à travers l'analyse de l'accession et de l'accessibilité des fonctions électives aux femmes. Mais au-delà des seules femmes élues (ou susceptibles de l'être), une autre catégorie de femmes participe à la représentation politique : les conjointes d'élus.

Car la mise en couple avec un élu implique pour la conjointe un certain nombre d'obligations sociales. En particulier, les femmes d'élus sont attendues dans la sphère publique par délégation du capital politique¹. Cette tâche s'avère toutefois particulièrement compliquée pour ces dernières puisqu'aujourd'hui, une règle tacite leur interdit toute intrusion dans les décisions politiques afin d'empêcher une personnification du pouvoir. Les conjointes d'élus doivent être présentes en certaines occasions officielles ; mais elles se voient également obligées de respecter l'injonction à « ne pas faire de politique ». Si elles participent bien à la représentation politique, elles ne peuvent donc y tenir qu'un rôle de figurantes.

Cependant, ce paradoxe n'a pas toujours été observé² : la Révolution française marque une rupture majeure dans la définition du rôle des épouses de représentants politiques, et par là dans l'articulation entre vie privée et vie publique de ces derniers. Alors que sous l'Ancien Régime, des fonctions politiques officielles sont occupées par les femmes du roi, la participation des épouses d'élus républicains à l'exercice du pouvoir politique au titre de leur lien conjugal est rendue illégitime par le transfert – progressif et tumultueux – de la souveraineté du monarque vers la Nation. Attribuer un statut officiel au conjoint reviendrait en effet à lier la souveraineté à une personne physique ce qu'excluent les principes fondateurs de la République. Dès lors, aucune règle ne vient définir le rôle des femmes d'élus : ces dernières disparaissent d'un cérémonial établi pour célébrer le pouvoir. Elles réapparaissent néanmoins dans les rassemblements publics après la Seconde Guerre mondiale, à la faveur de plusieurs changements : d'une part, l'obtention du droit de vote par les femmes légitime leur participation croissante à la vie politique ; d'autre part, la peur du césarisme tend à se dissiper et s'accompagne d'une médiatisation de la vie privée des élus, ce qui favorise le retour de leur conjointe sur la scène publique. Désormais, des contraintes informelles viennent définir leur rôle de figuration, brouillant ainsi la frontière entre vie publique et vie privée des hommes politiques. C'est ce mouvement historique d'évolution du rôle des conjointes d'élus dans la sphère publique, et avec lui, les évolutions de la frontière entre vie publique et vie privée des élus, que cette communication se propose de présenter.

1. Bourdieu P., « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 36-37, 1981, p. 3-24.

2. Cette démonstration s'appuie sur un matériau varié, recueilli dans le cadre d'une thèse de sociologie ; archives du Protocole, corpus de presse, observations de rassemblements publics, 2 entretiens auprès d'agents du Protocole de l'Élysée et 63 entretiens auprès de femmes d'élus.

La fabrique du métier politique au sein du foyer : Trajectoire d'une conjointe d'élue et de son époux (1964-2008)

À partir du cas singulier d'un élu et de son épouse, cette communication se propose de reconstituer, sur un temps relativement long (1964-2008), l'articulation des ressources et des contraintes liées au genre et à la classe dans l'élaboration du métier politique au sein du foyer, considéré comme une « maisonnée politique » (Gris, 2021). La trajectoire de ce couple, si elle est évidemment singulière, est révélatrice. Elle s'inscrit dans une période charnière pour la participation politique des femmes et dans la troisième vague du féminisme en France. Une autre caractéristique de ce cas est la diversité des positions occupées ; conseiller municipal puis maire d'une petite commune rurale, conseiller général, président du conseil général et sénateur. Enfin, cette trajectoire permet d'observer les effets de la professionnalisation, puisque durant 20 ans, le travail politique s'effectue parallèlement à une activité professionnelle autre (médecin), puis comme activité principale.

Si les travaux sur la féminisation du métier d'élu sont aujourd'hui plus nombreux, ceux sur le rôle des conjointes sont plus rares. Jusqu'à l'ouvrage tiré de la thèse de Christelle Gris (2021), les rares publications à ce sujet (dans le contexte français) se concentrent sur les épouses de présidents et sont avant tout des écrits journalistiques. Cependant, en s'intéressant au rôle des conjointes, on met en évidence la façon dont les normes de genre façonnent l'espace politique, même lorsque les femmes en semblent absentes (Enloe, 2000). Par ailleurs, en analysant le travail produit par l'épouse pour soutenir la maisonnée politique et la carrière de son mari, on interroge nécessairement la façon dont le métier politique repose sur des performances de la masculinité, par ailleurs marquées par la classe.

Cette recherche emprunte à la micro-histoire, à la sociohistoire et aux études de genre. Je m'appuierai sur une documentation riche ; archives privées du couple (courriers, photographies, films), entretiens d'histoire orale avec la famille, archives institutionnelles et presse (notamment le dossier de presse constitué par l'épouse). Il s'agit d'une recherche encore exploratoire, qui vise à être élargie par la suite. Toutefois, le choix de se concentrer sur un seul couple dans un premier temps permettra de saisir le fonctionnement intime de la maisonnée politique, les différentes dimensions du travail effectué par une femme d'élu, et la façon dont ce travail est façonné par les rapports de genre et de classe. Cette communication vise donc à montrer que la construction du métier d'élu est une affaire familiale, qui s'inscrit dans la continuité du partage du travail (productif comme reproductif) au sein du couple. La prise en charge de ce travail évolue avec le temps, notamment du fait des transformations de la vie familiale et affective, ainsi que de l'évolution des normes sociales environnantes.

Sources citées

Enloe Cynthia, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley, University of California Press, 2000.

Gris Christelle, *Femmes d'élus. Sociologie d'un second rôle - Le Bord de l'Eau*, Bordeaux, Le bord de l'eau, 2021.

Pierre CAMUS, Centre nantais de sociologie, UNantes

La formation des élues locales. Entre professionnalisation et reproduction des inégalités de genre en mandat

Depuis les années 2000 et la loi sur la parité, la question de la féminisation du champ politique, notamment au niveau local, a suscité de nombreuses recherches. Les principales contributions mettent en avant les persistance de la clôture du champ dans l'accès et le maintien des femmes à certains types de mandats et responsabilités, nuanciant en grande partie l'égalité numérique acquise par la législation électorale.

Un constat assez similaire se retrouve au sein des pratiques de formation. Sur les 22 115 élu.e.s qui se sont formé.e.s via leur droit individuel (DIFe) entre janvier 2022 et juillet 2024, la distribution est certes presque à l'équilibre (49 % d'hommes contre 51 % de femmes), mais la distribution des thématiques sollicitées demeure très genrée (action culturelle/finances, enfance-jeunesse/sécurité etc.). Les pratiques de formation des élus témoignent, en ce sens, de la permanence d'une certaine division du travail politique. Toutefois, la formation des élu.e.s ne peut pas être seulement considérée comme une instance de reproduction des inégalités. Les femmes élues qui s'engagent en formation acquièrent des savoirs et outils pertinents pour exercer leur rôle et consolider leur carrière électorale.

De ce fait, sur la base des données statistiques issues de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant le droit individuel à la formation des élus (DIFe) et d'une dizaine d'entretiens menés avec des élues et des représentants d'organismes de formation (comme l'entreprise Élu.e.s Locales), il s'agira de montrer comment la formation enserrme les femmes élues dans une dialectique spécifique qui lie professionnalisation et reproduction des inégalités de genre dans l'exercice des mandats.

La difficile féminisation des têtes de liste. Participation observante des élections municipales 2020 dans une commune de taille moyenne

Les femmes sont parvenues à s'emparer des postes de conseillers municipaux, départementaux et régionaux à quasi-égalité avec les hommes, notamment grâce aux lois dites « sur la parité » instaurées à partir du début des années 2000. Néanmoins, il reste encore des prés carrés masculins : les fonctions de leadership, notamment de tête de liste. La surreprésentation des hommes à ces places n'est pas sans conséquence sur l'exercice ultérieur des fonctions d'élus, notamment dans les prises de parole en séance plénière (Navarre, 2015). Ces dernières demeurent prioritairement réservées aux leaders des groupes d'élus, c'est-à-dire des « ténors » majoritairement masculins. Dès lors, il demeure difficile pour les femmes de se faire voir, entendre et reconnaître, et donc de construire une notoriété locale indispensable pour se maintenir en politique.

Les élections municipales de 2020 n'ont pas dérogé à cette règle. 77 % des têtes de liste ont été confiées à des hommes, ce qui représente environ 16 000 investitures masculines pour seulement environ 4 800 féminines (23 % des investitures). Une fois passé le second tour, seulement 19 % des maires sont des femmes. Ces quelques données montrent les forces de résistance à l'œuvre contre la féminisation des fonctions de leadership.

Comment des femmes peuvent-elles briguer la tête de listes électorales ? Quel est leur profil et quelles ressources peuvent-elles mobiliser ? Quels sont les obstacles qui limitent leur accession à ces positions ?

Notre communication propose de répondre à ces questions à partir d'une participation observante (Soulé, 2007) menée lors des élections municipales de 2020 à Auxerre, une ville de taille moyenne (35 000 habitants), ville-préfecture située dans le département à tendance rurale de l'Yonne (89). Durant ces élections, j'ai eu l'occasion de me présenter en tant que tête de liste et d'accéder aux coulisses de la campagne électorale de juin 2019 à mars 2020.

Nous montrerons dans un premier temps comment la place de tête de liste a été réservée à un homme anciennement élu grâce aux stratégies mises en place par les ténors politiques locaux (élus, militants aguerris ...), puis comment la mobilisation d'un groupe de citoyens et de militants nouvellement engagés ainsi que des relations militantes régionales établies depuis plusieurs années ont remis en question cet ordre établi. Durant cette séquence, l'identité stratégique (Collovald, 1988) de la jeune mère de famille disposant d'une expérience d'élue et la rhétorique du renouvellement politique ont été particulièrement mobilisées face à des candidats sortants réélus depuis une vingtaine d'années.

Bibliographie

Collovald A., « Identité(s) stratégique(s) », *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 73, 1988, pp. 29-40.

Navarre M., « Prendre la parole en séance plénière », *Travail, Genre et sociétés*, n° 33, Avril 2015, pp. 87-104.

Soulé B., « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, n° 27/1, 2007, pp. 127-140.

Sandrine LÉVÊQUE, CERAPS, Sciences Po Lille

Les conditions d'un apprentissage impossible : les premières femmes du conseil de Paris (1945-1977)

Entre 1945 et 1977, 44 femmes ont été membres du conseil de Paris. Cette institution sans réel pouvoir jusqu'à la réforme de 1975 a été un espace féminisé avant même que les femmes obtiennent le droit vote et celui de se présenter aux élections. Il s'agira dans cette communication de revenir sur les conditions d'entrée en politique de ces pionnières et d'examiner dans le détail leur parcours et leur trajectoires politiques. Si Paris est aujourd'hui une institution exemplaire du point de vue de la parité, nous montrerons que la présence au conseil de Paris n'est pas pour les femmes et dans les premières années de son fonctionnement le gage d'une carrière politique réussie. La « réussite » en politique dépend bien évidemment des ressources individuelles et collectives de celles qui s'y investissent mais aussi des configurations politiques dans lesquelles elles évoluent.

En travaillant sur les trajectoires de ces femmes, nous chercherons à comprendre d'un point de vue plus global quels sont à différents moments données de l'histoire de l'institution, les logiques de reconnaissances du personnel politique féminin. Il s'agira aussi à travers cette études de montrer la construction des rôles politiques et les difficultés des femmes à s'y conformer.